

Modalités de certification

Titre professionnel de Conseiller en insertion professionnelle

J-45

- Rendre la "Fiche individuelle d'information du candidat" et la fiche de renseignements associée, complétées à la main

J-30

- Remise de la convocation

Jour de l'examen

- Durée totale de l'épreuve : 2 h 55 min
- Mise en situation professionnelle : 45 min
- Entretien technique : 40 min
- Questionnement à partir de production(s) : 1 h
- Entretien final : 30 min

J+60

- Résultats de l'examen